



AVIS PUBLIC

Adoption du second projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement de zonage 86-16

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, que lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 septembre 2020, le second projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement de zonage 86-16 été adopté.

Une assemblée de consultation a eu lieu le 10 septembre 2020.

Le projet de règlement vise à modifier les usages permis dans la zone 400 afin d'y permettre l'usage « **Garages de réparation** », et les usages « **Publics et semi-publics de communauté** ». La zone 400 est située en entier entre l'avenue Poirier et le Chemin de l'École.

L'intégralité du second projet de règlement et l'illustration de la zone concernée sont disponibles pour consultation au bureau de la soussignée les jours ouvrables aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Authier-Nord, ce 14^e jour d'octobre deux mille vingt.

Élise Gagnon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant « L'adoption du second projet de Règlement 2020-03 modifiant le Règlement de zonage 86-16 » aux endroits fixés par le conseil.

DONNÉ à Authier-Nord, ce 14 octobre 2020.

Élise Gagnon
Directrice générale/Secrétaire-trésorière